



Ordonnance de télécom CRTC 2019-121

Version PDF

Ottawa, le 26 avril 2019

Norouestel Inc. – Approbation d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 1039 Tarif général – Dénormalisation des services par accès commuté pour les services Internet terrestres par câble et par LNPA	22 février 2019	30 avril 2019

2. Aucune intervention relativement à la demande n'a été reçue.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général